

propose aux honorables députés le nom de M. Rémi Paul, l'honorable député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière.

Élu député pour la première fois lors des élections générales de mars 1958, il a fait sa marque à la Chambre. Il est membre du Barreau et connaît très bien le Règlement de la Chambre.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par M. Churchill (ministre des Affaires des anciens combattants),

...que M. Rémi Paul, député de la circonscription électorale de Berthier-Maskinongé-Delanaudière soit nommé vice-président des comités de la Chambre.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, l'opposition libérale est heureuse d'accepter la suggestion de l'honorable premier ministre au sujet de cette nomination, qui en est une très importante et dont nous

nous réjouissons. Je ne ferai rien d'autre que d'offrir au nouveau titulaire nos meilleurs vœux dans l'exécution de ses nouvelles fonctions.

(Traduction)

(La motion est adoptée.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Je crois que c'est tout pour aujourd'hui; je propose donc, appuyé par l'honorable M. Churchill:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, reste ajournée jusqu'à demain à deux heures et demie de l'après-midi, et que soit suspendue à cet égard l'application du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.

(La motion est adoptée, et la séance est levée d'office à cinq heures et deux minutes.)